

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 octobre 2024**

Communication n° 41/10.2024

Objet: office de poste

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Poste a tenu une conférence de presse hier après-midi concernant sa stratégie 2025-2038 au cours de laquelle elle a annoncé la suppression de 170 filiales d'ici 2028.

A cette occasion, la Municipalité a appris que l'office de poste de Saint-Prex est sur la liste des bureaux qui vont être fermés.

Même si elle s'en doutait un peu, la Municipalité est très déçue de l'absence de dialogue avec la direction de la Poste. C'est plus que navrant d'apprendre dans la presse que l'office postal est concerné par cette vague de fermeture, alors qu'une rencontre est agendée à ce sujet au 25 novembre.

Cette décision est regrettable et n'a pas de sens au vu des développements planifiés aux alentours de l'office de poste. Nous pensons au PA Gare Sud qui prévoit des logements et des commerces et activités et aux 75'000 m² de la parcelle de Vetropack.

Consciente que les habitudes des usagers de la Poste ont changé avec l'utilisation croissante des services numériques, la Municipalité espère cependant faire entendre ses arguments aux dirigeants de la Poste dans l'espoir qu'ils reviennent sur leur décision de fermeture ou qu'une solution avantageuse pour les saint-preyards soit trouvée.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 octobre 2024/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75